



COMMUNE DE GOUGENHEIM

AR 2025-67163-19

Arrêté municipal temporaire de circulation pendant travaux rue Neuve et rue Saint Laurent

Le Maire de Gougenheim

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;
Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8e partie - signalisation temporaire ;
Vu la demande formulée le 1^{er} juillet 2025 par la société CRJ & HD TELECOM et ses sous-traitants ;
Considérant qu'en raison du déroulement de travaux d'enfouissement de réseaux de télécommunications dans notre commune, il y a lieu de modifier momentanément la circulation sur ces voies ;

ARRETE :

Article 1er : A compter du 28/07/2025 et pour une durée approximative de 15 jours, en raison du déroulement de travaux d'enfouissement de réseaux de télécommunications par la société CRJ & HD TELECOM et ses sous-traitants, la chaussée sera rétrécie et la circulation alternée manuellement rue Neuve et rue Saint Laurent.

Article 2 : En raison des restrictions qui précèdent, les riverains devront stationner leur(s) véhicule(s) en dehors de cette zone et le stationnement sera interdit au droit du chantier.

Article 3 : La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Article 4 : La signalisation de restriction pour chaussée rétrécie sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire. La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité de la société CRJ & HD TELECOM et de ses sous-traitants.

Article 5 : Monsieur le Maire de la Commune de Gougenheim et Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Truchtersheim, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Transmis à :

- Monsieur le Commandant de la COB de Truchtersheim
- SIS 67
- Société CRJ & HD TELECOM

Fait à Gougenheim Le 01/07/2025
Le Maire, Laurent KRIEGER

